



CÂBLES DE DÉMARRAGE TYPE 25 (DIN 72 553 – 25)

FR

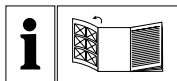
CÂBLES DE DÉMARRAGE TYPE 25 (DIN 72 553 – 25)

Instructions d'utilisation et consignes de sécurité

DE AT CH

STARHILFEKABEL TYP 25 (DIN 72 553 – 25)

Bedienungs- und Sicherheitshinweise



FR

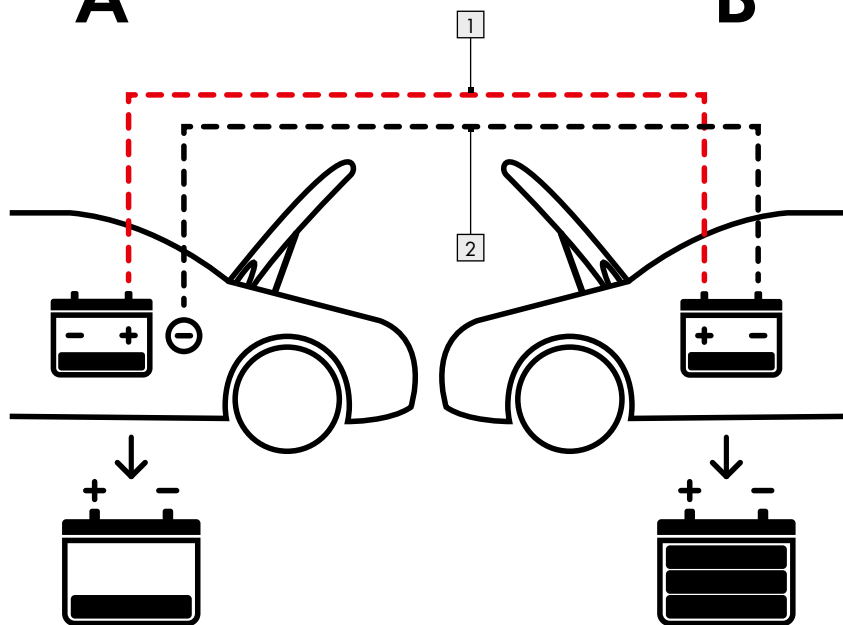
Avant de lire le mode d'emploi, dépliez la page comportant l'illustration et familiarisez-vous ensuite avec toutes les fonctions de l'appareil.

DE AT CH

Klappen Sie vor dem Lesen die Seite mit der Abbildung aus und machen Sie sich anschließend mit allen Funktionen des Gerätes vertraut.

A

B



Légende des pictogrammes utilisés			
	Lire la notice d'utilisation !		Avertissement ! Risque d'électrocution !
	Respecter les avertissements et les consignes de sécurité !		Prudence ! Risque d'incendie !
	Ne laissez jamais les enfants sans surveillance avec le matériel d'emballage et l'appareil.		Mettez l'emballage et l'appareil au rebut dans le respect de l'environnement !
	Des blessures graves et mortelles sont possibles.		Ne pas mettre au rebut les piles usagées avec les déchets ménagers, mais les rapporter dans les points de collecte proposés.
	Prudence ! Risque d'explosion !		Porter des gants de protection !
	Le produit répond aux directives européennes appliquées spécifiquement pour ce type de produit		Emballage provenant de sources responsables
	Certifié TÜV Süd/GS		Matériau recyclé certifié GRS
	Consignes de sécurité Instructions de manipulation		

Câbles de démarrage Type 25 (DIN 72 553 – 25)

● Introduction



Félicitations pour l'achat de votre nouveau câble de démarrage. Vous avez opté pour un produit de grande qualité.

Le mode d'emploi fait partie de ce produit. Elle contient des indications importantes pour la sécurité, l'utilisation et le traitement des déchets. Veuillez soigneusement lire toutes les indications d'utilisation et de sécurité du produit. N'utilisez l'appareil que pour l'usage décrit et que pour les domaines d'application cités. Lors d'une cession à tiers, veuillez également remettre tous les documents.

● Utilisation conforme à l'usage prévu

Le câble de démarrage type 25 (DIN 72 553 – 25) est homologué pour les moteurs à essence d'une cylindrée max. de 5500 cm³ et les moteurs diesel d'une cylindrée max. de 3000 cm³. Le produit convient en tant qu'aide au démarrage uniquement entre deux véhicules équipés d'une batterie de 12 ou 24 volts. Toute autre utilisation du produit est considérée comme étant non conforme aux dispositions légales et peut comporter des risques de court-circuit, d'incendie, d'électrocution ou d'endommagement du produit, ou encore de dégâts matériels. Le fabricant décline toute responsabilité pour les dégâts issus d'une utilisation non conforme. Ce produit n'est pas conçu pour une utilisation commerciale.

● Contenu de livraison

Contrôlez immédiatement après le déballage le contenu de livraison en ce qui concerne l'intégralité du contenu de livraison, ainsi que l'état irréprochable du produit et de toutes ses pièces. N'utilisez en aucun cas le produit, si le contenu de livraison ne devait pas être complet.

- 1 câble de démarrage noir (-)/rouge (+)
- 1 sac de rangement
- 1 mode d'emploi

● Description des pièces

- 1 Câble de démarrage rouge (+)
- 2 Câble de démarrage noir (-)

A = Batterie déchargée

B = Batterie donneuse

● Caractéristiques

Câble de démarrage avec pinces isolées :
pour moteurs à essence, 12 et 24 volts, jusqu'à
5500 cm³ ; pour les moteurs diesel, 12 et 24 volts,
jusqu'à 3000 cm³
Longueur totale : 2 x 3,5 m



Sécurité

Les dommages causés par le non respect des instructions de ce mode d'emploi sont exclus de la garantie ! Le fabricant décline toute responsabilité pour les dommages indirects ! De même, toute responsabilité est déclinée pour les dommages matériels ou personnels causés par une manipulation incorrecte ou le non respect des consignes de sécurité !

● Instructions générales de sécurité

CONSERVER TOUTES LES CONSIGNES
DE SÉCURITÉ ET INSTRUCTIONS POUR
CONSULTATION ULTÉRIEURE !



⚠ AVERTISSEMENT ! DANGER DE MORT ET D'ACCIDENT POUR LES ENFANTS EN BAS

ÂGE ET LES ENFANTS ! Ne jamais laisser les enfants manipuler sans surveillance le matériel d'emballage. Risque d'étouffement. Tenir le produit à l'écart des enfants.



Ce produit n'est pas un jouet et ne doit pas être manipulé par des enfants. Les enfants ne sont pas conscients des dangers liés à la manipulation de ce produit.



⚠ AVERTISSEMENT ! DANGER DE MORT !

Tenir les enfants à l'écart de la zone de travail pendant l'usage du produit.



Cet appareil peut être utilisé par des enfants de 8 ans et plus ainsi que par des personnes à capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou manquant d'expérience et de connaissance que sous surveillance ou s'ils ont été instruits de l'utilisation sûre de cet appareil et des risques en découlant. Les enfants ne doivent pas jouer avec cet appareil. Le nettoyage et la maintenance domestique de l'appareil ne doit pas être effectué par un enfant sans surveillance.



ATTENTION ! RISQUE D'EXPLOSION ! Ne pas utiliser le câble de démarrage dans un environnement

explosif contenant des vapeurs, gaz ou poussières inflammables.



Conserver ce mode d'emploi en vue d'une utilisation ultérieure. Si vous transmettez le produit à un tiers, délivrez également le mode d'emploi.



Danger de mort par électrocution



Avant chaque utilisation, contrôlez le bon état du câble de démarrage. Ne jamais utiliser le câble de démarrage si vous détectez le moindre endommagement.

⚠ AVERTISSEMENT ! Les câbles défectueux représentent un risque mortel d'électrocution. En cas d'endommagements, de réparations ou d'autres problèmes, veuillez contacter la filiale S.A.V. ou un électricien.

- Ne jamais ouvrir l'un des composants (câbles) électriques, ni insérer un objet dans ceux-ci. Ce type d'intervention représente un danger mortel d'électrocution.

● Consignes de sécurité relatives au câble de démarrage

- La capacité de la batterie donneuse, par ex. 45 Ah, (véhicule B) ne doit pas être considérablement inférieure à celle de la batterie en panne (véhicule A), sinon le véhicule ne pourra démarrer. Il existe un risque de surchauffe.
- Seules des batteries de tension nominale identique (12 ou 24 volts) peuvent être reliées avec le câble de démarrage. Dans le cas contraire, il existe un risque de court-circuit et d'endommagement de l'électronique de bord ainsi que des composants électriques.
- Les carrosseries des véhicules (véhicule A et B) ne doivent pas être en contact. Dans le cas contraire, il existe un risque de court-circuit.



RISQUE D'INCENDIE ! Tenir toute source d'inflammation (par ex. éclairage ouvert, cigares et cigarettes allumé(s) ou étincelles électriques) à distance des batteries.

⚠ PRUDENCE! RISQUES DE BLESSURES!

RISQUE DE BLESSURES DES YEUX !

Ne pas se pencher au-dessus des batteries. L'électrolyte est liquide, même à basses températures et indépendamment du niveau de charge.

- La batterie déchargée (véhicule A) ne doit pas être déconnectée de son réseau de bord lors du démarrage assisté.
- Avant de connecter le câble de démarrage, il convient de couper l'allumage des véhicules et de serrer leur frein à main. Si la boîte de vitesses est manuelle, mettez le levier en position neutre ; si la boîte est automatique, sur « P ».

- Placez les câbles de démarrage de manière à ce qu'ils ne puissent pas être happés par des pièces en rotation dans la zone du moteur.

● Utilisation du câble de démarrage

● Connecter

Remarque : Commencez par vérifier que les deux batteries, à savoir la batterie donneuse (véhicule B) et la batterie déchargée (véhicule A), ont une tension identique (12 ou 24 volts) et une capacité quasiment identique. Comparez les inscriptions sur les batteries !

-  **RISQUE D'EXPLOSION !** Il ne faut en aucun cas connecter la borne polaire noire (-) au pôle négatif de la batterie déchargée, en raison du risque de formation d'étincelles pouvant enflammer des gaz explosifs.

1. Connectez le câble de démarrage rouge [1] avec la borne polaire rouge (+) sur le pôle positif de la batterie déchargée (A).
2. Connectez l'autre borne polaire du câble de démarrage rouge [1] sur le pôle positif de la batterie donneuse (B).
3. Connectez le câble de démarrage noir [2] avec la borne polaire noire (-) sur le pôle négatif de la batterie donneuse (B).
4. Connectez ensuite l'autre borne polaire du câble de démarrage noir [2] à la masse du véhicule, par ex. sur la tresse de masse ou une autre pièce nue du bloc moteur du véhicule en panne (A).

Remarque : La pièce doit être le plus loin possible de la batterie de démarrage afin d'éviter l'ignition d'éventuel oxyhydrogène.

● Démarrage

- Après les branchements des câbles de démarrage, commencer par démarrer le moteur du véhicule avec la batterie donneuse, et faire

tourner le moteur à régime moyen (voiture B).
Démarrer ensuite le véhicule en panne (A).

Remarque : Chaque tentative de démarrage ne devant pas excéder 15 secondes, faites une pause d'au moins une minute entre chaque tentative. Si le démarrage échoue après plusieurs tentatives, consultez un garagiste.

- Après le démarrage du véhicule en panne (voiture A), attendre 2 à 3 minutes, jusqu'à ce que le moteur tourne rond.

● Déconnecter

Remarque : Les câbles de démarrage doivent être débranchés dans l'ordre inverse de leur branchement.

1. Retirez de la borne polaire du câble de démarrage noir [2] de la tresse de masse du véhicule en panne (A).
 2. Débranchez ensuite l'autre borne polaire du câble de démarrage noir [2] du pôle négatif de la batterie donneuse (B).
 3. Débranchez ensuite dans l'ordre souhaité les deux bornes polaires et du câble de démarrage rouge [1] (A, B).
- Lors du débranchement des câbles de démarrage, veiller à éviter tout contact avec les pièces en rotation des moteurs.

Remarque : Ne pas couper immédiatement le moteur du véhicule dépanné à l'aide du câble de démarrage. Le faire tourner un moment pour que la batterie se recharge par l'alternateur.

● Maintenance et entretien

⚠ AVERTISSEMENT ! DANGER DE MORT PAR ÉLECTROCUTION ! Pour motifs de sécurité électrique, le câble de démarrage ne doit jamais être nettoyé avec de l'eau ou d'autres liquides, ni être immergé.

- Après chaque usage, rangez les câbles de démarrage dans le sac de rangement pour protéger le produit contre l'humidité et les salissures.

Remarque : De préférence, il convient de toujours avoir le câble de démarrage dans le véhicule.

- N'utilisez ni solvant, ni essence ou autre produit similaire. Dans le cas contraire, il existe un risque de dégâts matériels.
- Utilisez uniquement un chiffon sec non pelucheux pour le nettoyage.

● Mise au rebut

L'emballage se compose de matières recyclables pouvant être mises au rebut dans les déchetteries locales.



Veillez respecter l'identification des matériaux d'emballage pour le tri sélectif, ils sont identifiés avec des abréviations (a) et des chiffres (b) ayant la signification suivante : 1-7 : plastiques/20-22 : papiers et cartons/80-98 : matériaux composite.



Votre mairie ou votre municipalité vous renseigneront sur les possibilités de mise au rebut des produits usagés.



Afin de contribuer à la protection de l'environnement, veuillez ne pas jeter votre produit usagé dans les ordures ménagères, mais éliminez-le de manière appropriée. Pour obtenir des renseignements concernant les points de collecte et leurs horaires d'ouverture, vous pouvez contacter votre municipalité.



Le produit ainsi que les accessoires et les matériaux d'emballage sont recyclables et relèvent de la responsabilité élargie du producteur. Éliminez-les

séparément, en suivant l'Info-tri illustrée, dans l'intérêt d'un meilleur traitement des déchets. Le logo Triman n'est valable qu'en France.

● Garantie et S.A.V.

● Déclaration de garantie

Article L217-16 du Code de la consommation

Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention.

Indépendamment de la garantie commerciale souscrite, le vendeur reste tenu des défauts de conformité du bien et des vices rédhibitoires dans les conditions prévues aux articles L217-4 à L217-13 du Code de la consommation et aux articles 1641 à 1648 et 2232 du Code Civil.

Article L217-4 du Code de la consommation

Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L217-5 du Code de la consommation

Le bien est conforme au contrat :

- 1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :
 - s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a

présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;

- s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

- 2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L217-12 du Code de la consommation

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

Article 1641 du Code civil

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Article 1648 1er alinéa du Code civil

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

Les pièces détachées indispensables à l'utilisation du produit sont disponibles pendant la durée de la garantie du produit.

Ce produit est garanti 3 ans. Conservez le bon de caisse à titre de preuve de votre achat. Cet appareil a été fabriqué avec soin et contrôlé consciencieusement avant de quitter nos usines. La garantie ne s'applique qu'aux vices de matériel et de fabrication dans le cas d'une utilisation correcte. La garantie est annulée en cas d'intervention sur le produit. Les droits vous revenant de par la loi ne sont pas limités par la présente garantie. Veuillez contacter le S.A.V. pour toute réclamation.

● Adresse du service après-vente

MTS Group

Inter-Union Technohandel GmbH

Carl-Benz-Straße 2
76761 Rülzheim
ALLEMAGNE

E-mail: servicecenter@mts-gruppe.com

IAN 482994_2410

Veuillez conserver le ticket de caisse et le numéro de référence de l'article (IAN 482994_2410) au titre de preuves d'achat pour toute demande.

Modèle N° : DIS-182

● Fabricant

MTS Group

Inter-Union Technohandel GmbH

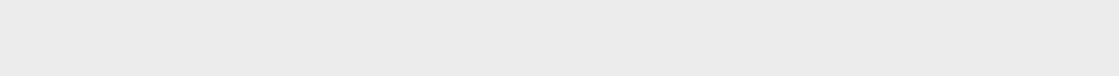
Carl-Benz-Straße 2
76761 Rülzheim
ALLEMAGNE

● Déclaration de conformité UE



Le produit répond aux directives européennes s'appliquant spécifiquement à ce type de produit. La déclaration de conformité UE peut être demandée auprès du fabricant.

La version actualisée du mode d'emploi peut également être téléchargé comme fichier PDF sur notre page d'accueil, en suivant le lien : <http://iuqr.de/DIS182>



Legende der verwendeten Piktogramme	Seite 14
Einleitung	Seite 14
Bestimmungsgemäße Verwendung	Seite 14
Lieferumfang	Seite 15
Teilebeschreibung	Seite 15
Technische Daten	Seite 15
Sicherheit	Seite 15
Allgemeine Sicherheitshinweise	Seite 15
Sicherheitshinweise zum Starthilfekabel	Seite 16
Gebrauch des Starthilfekabels	Seite 16
Anklebmen	Seite 16
Starten	Seite 17
Abklebmen	Seite 17
Wartung und Pflege	Seite 17
Entsorgung	Seite 17
Garantie und Service	Seite 18
Garantieerklärung	Seite 18
Serviceadresse	Seite 18
Hersteller	Seite 18
EU-Konformitätserklärung	Seite 18

Legende der verwendeten Piktogramme			
	Bedienungsanleitung lesen!		Warnung! Stromschlaggefahr!
	Warn- und Sicherheitshinweise beachten!		Vorsicht! Brandgefahr!
	Lassen Sie Kinder niemals unbeaufsichtigt mit Verpackungsmaterial und Gerät.		Entsorgen Sie Verpackung und Gerät umweltgerecht!
 WARNUNG!	Schwere bis tödliche Verletzungen möglich.		Entsorgen Sie die verbrauchten Batterien nicht im Hausmüll, sondern in den eingerichteten Stellen zur Alt-Batterierücknahme.
	Vorsicht! Explosionsgefahr!		Schutzhandschuhe tragen!
	Produkt entspricht den produktspezifisch geltenden europäischen Richtlinien		Verpackung aus verantwortungsvollen Quellen
	TÜV Süd-/GS-zertifiziert		GRS zertifiziertes Recycling-Material
	Sicherheitshinweise Handlungsanweisungen		

Starthilfekabel Typ 25 (DIN 72 553 – 25)

● Einleitung



Wir beglückwünschen Sie zum Kauf Ihres neuen Starthilfekabels. Sie haben sich damit für ein hochwertiges Produkt entschieden. Die Bedienungsanleitung ist Bestandteil dieses Produkts. Sie enthält wichtige Hinweise für Sicherheit, Gebrauch und Entsorgung. Machen Sie sich vor der Benutzung des Produkts mit allen Bedien- und Sicherheitshinweisen vertraut. Benutzen Sie das Produkt nur wie beschrieben und für die angegebenen Einsatzbereiche. Händigen Sie alle Unterlagen bei Weitergabe des Produkts an Dritte ebenfalls mit aus.

● Bestimmungsgemäße Verwendung

Das Starthilfekabel, Typ 25 (DIN 72 553 – 25), ist für Ottomotoren mit einem Hubraum bis max. 5500 cm³ und Dieselmotoren mit einem Hubraum bis max. 3000 cm³ zugelassen. Das Produkt ist als Starthilfe nur zwischen zwei Fahrzeugen geeignet, die beide entweder mit einer 12-Volt- oder 24-Volt-Batterie ausgestattet sind. Andere Verwendungen oder Veränderungen des Produktes gelten als nicht bestimmungsgemäß und können zu Risiken wie z. B. Kurzschluss, Brand, elektrischem Schlag und Beschädigung des Produktes sowie Sachbeschädigung führen. Für aus bestimmungswidriger Verwendung entstandene Schäden übernimmt der Hersteller keine Haftung. Das Produkt ist nicht für den gewerblichen Einsatz bestimmt.

● Lieferumfang

Kontrollieren Sie unmittelbar nach dem Auspacken den Lieferumfang auf Vollständigkeit sowie den einwandfreien Zustand des Produkts und aller Teile. Verwenden Sie das Produkt keinesfalls, wenn der Lieferumfang nicht vollständig ist.

- 1 Starthilfekabel schwarz (-)/rot (+)
- 1 Aufbewahrungstasche
- 1 Bedienungsanleitung

● Teilebeschreibung

- 1 Starthilfekabel rot (+)
- 2 Starthilfekabel schwarz (-)

A = entladene Batterie

B = Spenderbatterie

● Technische Daten

Starthilfekabel mit vollisolierten Polklemmen:
für Ottomotoren, 12 und 24 Volt, bis 5500 cm³; für
Dieselmotoren, 12 und 24 Volt, bis 3000 cm³
Gesamtlänge: 2 x 3,5 m



Sicherheit

Bei Schäden, die durch Nichtbeachtung dieser Bedienungsanleitung verursacht werden, erlischt der Garantieanspruch! Für Folgeschäden wird keine Haftung übernommen! Bei Sach- oder Personenschäden, die durch unsachgemäße Handhabung oder Nichtbeachtung der Sicherheitshinweise verursacht werden, wird keine Haftung übernommen!

● Allgemeine Sicherheitshinweise

BEWAHREN SIE ALLE SICHERHEITSHINWEISE UND ANWEISUNGEN FÜR DIE ZUKUNFT AUF!

-  **⚠️ WARNUNG! LEBENS- UND UNFALLGEFAHR FÜR KLEINKINDER UND KINDER!**
Lassen Sie Kinder niemals unbeaufsichtigt mit dem Verpackungsmaterial. Es besteht Erstickungsgefahr. Halten Sie das Produkt von Kindern fern.
- Dieses Produkt ist kein Spielzeug, es gehört nicht in Kinderhände. Kinder können die Gefahren, die im Umgang mit dem Produkt entstehen, nicht erkennen.
- **⚠️ WARNUNG! LEBENSGEFAHR!** Halten Sie Kinder während des Gebrauchs des Produkts vom Arbeitsbereich fern.
- Dieses Gerät kann von Kindern ab 8 Jahren und darüber sowie von Personen mit verringerten physischen, sensorischen oder mentalen Fähigkeiten oder Mangel an Erfahrung und Wissen benutzt werden, wenn sie beaufsichtigt oder bezüglich des sicheren Gebrauchs des Gerätes unterwiesen wurden und die daraus resultierenden Gefahren verstehen. Kinder dürfen nicht mit dem Gerät spielen. Reinigung und Benutzerwartung dürfen nicht von Kindern ohne Beaufsichtigung durchgeführt werden.
-  **VORSICHT! EXPLOSIONSGEFAHR!** Verwenden Sie das Starthilfekabel nicht in explosionsgefährdeter Umgebung, in der sich brennbare Dämpfe, Gase oder Stäube befinden.
- Bewahren Sie die Gebrauchsanweisung für den weiteren Gebrauch auf. Sollte dieses Produkt an Dritte weitergegeben werden, muss diese Gebrauchsanweisung mit ausgehändigt werden.
-  **Lebensgefahr durch elektrischen Schlag**
Überprüfen Sie vor jedem Gebrauch das Starthilfekabel auf etwaige Beschädigungen. Benutzen Sie das Starthilfekabel niemals, wenn Sie irgendwelche Beschädigungen feststellen.

⚠️ WARNUNG! Beschädigte Leitungen bedeuten Lebensgefahr durch elektrischen Schlag. Wenden Sie sich bei Beschädigungen, Reparaturen oder anderen Problemen an dem Produkt an die Servicestelle oder eine Elektrofachkraft.

- Öffnen Sie niemals eines der elektrischen Betriebsmittel (Leitungen) oder stecken irgendwelche Gegenstände in dieselben. Derartige Eingriffe bedeuten Lebensgefahr durch elektrischen Schlag.

● Sicherheitshinweise zum Starthilfekabel

- Die Kapazität der stromgebenden Starterbatterie, z. B. 45 Ah, (Wagen B) darf nicht wesentlich unter der der entladenen Starterbatterie (Wagen A) liegen, sonst ist ein Starten des Fahrzeuges nicht möglich. Es besteht Überhitzungsgefahr.
- Es dürfen nur Batterien gleicher Nennspannung (12 oder 24 Volt) mit dem Starthilfekabel verbunden werden. Andernfalls besteht Kurzschlussgefahr sowie die Gefahr der Beschädigung von Bordelektronik und elektrischen Komponenten.
- Zwischen den Fahrzeugen (Wagen A und B) darf kein Karosseriekontakt bestehen oder hergestellt werden. Andernfalls besteht Kurzschlussgefahr.
-  **BRANDGEFAHR!** Halten Sie Zündquellen (z. B. offenes Licht, brennende Zigarren, Zigaretten oder elektrische Funken) von den Starterbatterien fern.

⚠️ VORSICHT! VERLETZUNGSGEFAHR! RISIKO VON AUGENVERLETZUNGEN! Nicht über Starterbatterien beugen. Der Elektrolyt ist auch bei niedrigen Temperaturen und unabhängig vom Ladezustand flüssig.

- Die entladene Starterbatterie (Wagen A) darf beim Starthilfевorgang nicht vom dazugehörigen Bordnetz getrennt werden.
- Die Zündungen der Fahrzeuge sind vor dem Anklemmen des Starthilfekabels auszuschalten und die Feststellbremse ist anzuziehen. Stellen Sie bei Schaltgetrieben den Schalthebel in die Leerlauf-Stellung, bei Automatikgetrieben den Wählhebel auf „P“.

- Legen Sie die Leitungen des Starthilfekabels so, dass diese nicht von drehenden Teilen im Motorraum erfasst werden können.

● Gebrauch des Starthilfekabels

● Anklemmen

Hinweis: Überprüfen Sie zunächst, ob die beiden Batterien, Spenderbatterie (Wagen B) und entladene Batterie (Wagen A), die gleiche Spannung (12 oder 24 Volt) haben und von annähernd gleicher Kapazität sind. Vergleichen Sie die Aufdrucke auf den Batterien!

-  **EXPLOSIONSGEFAHR!** Schließen Sie auf keinen Fall die schwarze Polklemme (-) an den Minuspol der entladenen Batterie an, da die Gefahr des Funkenchlages besteht, bei dem sich explosive Gase entzünden können.

1. Klemmen Sie das rote Starthilfekabel 1 mit der roten Polklemme (+) am Pluspol der entladenen Batterie (A) an.
2. Schließen Sie die andere Polklemme des roten Starthilfekabels 1 am Pluspol der Spenderbatterie (B) an.
3. Klemmen Sie das schwarze Starthilfekabel 2 mit der schwarzen Polklemme (-) am Minuspol der Spenderbatterie (B) an.
4. Schließen Sie dann die andere Polklemme des schwarzen Starthilfekabels 2 an die Fahrzeugmasse, z. B. an Masseband oder einer anderen blanken Stelle am Motorblock des liegengelassenen Fahrzeuges (A), an.

Hinweis: Die Stelle sollte sich soweit wie möglich entfernt von der Starterbatterie befinden, um das Zünden von möglicherweise entwickeltem Knallgas zu verhindern.

● Starten

- Starten Sie nach dem Ankleben der Starthilfekabel zunächst den Motor des Fahrzeugs mit der Spenderbatterie und bringen Sie ihn auf mittlere Drehzahl (Wagen B). Starten Sie dann das liegengebliebene Fahrzeug (A).

Hinweis: Legen Sie nach jedem Startversuch, der nicht länger als 15 Sekunden dauern soll, eine Wartezeit von mindestens einer Minute ein. Bleibt der Startvorgang auch nach mehreren Versuchen erfolglos, suchen Sie eine Kfz-Werkstatt auf.

- Warten Sie nach erfolgreichem Starten des liegengebliebenen Fahrzeugs (Wagen A) 2 bis 3 Minuten, bis der Motor einwandfrei läuft.

● Abklemmen

Hinweis: Klemmen Sie das Starthilfekabel in umgekehrter Reihenfolge des Anklemmens ab.

1. Nehmen Sie die Polklemme des schwarzen Starthilfekabels **2** vom Masseband des liegengebliebenen Fahrzeugs (A) ab.
 2. Klemmen Sie dann die andere Polklemme des schwarzen Starthilfekabels **2** vom Minuspol der Spenderbatterie ab (B).
 3. Entfernen Sie nun in beliebiger Reihenfolge die beiden Polklemmen und des roten Starthilfekabels **1** (A, B).
- Achten Sie beim Entfernen der Starthilfekabel darauf, dass diese nicht in Kontakt mit den drehenden Teilen der Motoren kommen.

Hinweis: Stellen Sie das mit Hilfe des Starthilfekabels gestartete Fahrzeug nicht sofort wieder ab. Fahren Sie eine Weile, um die Batterie über die Lichtmaschine wieder aufzuladen.

● Wartung und Pflege

- ⚠️ WARNUNG! LEBENSGEFAHR DURCH STROMSCHLAG!** Aus Gründen der elektrischen Sicherheit darf das Starthilfekabel niemals mit Wasser oder anderen Flüssigkeiten gereinigt oder gar in Wasser getaucht werden.
- Verstauen Sie das Starthilfekabel nach jedem Gebrauch in die mitgelieferte Aufbewahrungstasche, um das Produkt vor Feuchtigkeit und Verschmutzung zu schützen.

Hinweis: Das Starthilfekabel sollte stets im Fahrzeug sicher mitgeführt werden.

- Verwenden Sie keine Lösungsmittel, Benzin o. Ä. Andernfalls besteht Gefahr der Sachbeschädigung.
- Verwenden Sie zur Reinigung nur ein trockenes, fusselfreies Tuch.

● Entsorgung

Die Verpackung besteht aus umweltfreundlichen Materialien, die Sie über die örtlichen Recyclingstellen entsorgen können.



Beachten Sie die Kennzeichnung der Verpackungsmaterialien bei der Abfalltrennung, diese sind gekennzeichnet mit Abkürzungen (a) und Nummern (b) mit folgender Bedeutung: 1–7: Kunststoffe/20–22: Papier und Pappe/80–98: Verbundstoffe.



Möglichkeiten zur Entsorgung des ausgedienten Produkts erfahren Sie bei Ihrer Gemeinde- oder Stadtverwaltung.



Werfen Sie Ihr Produkt, wenn es ausgedient hat, im Interesse des Umweltschutzes nicht in den Hausmüll, sondern führen Sie es einer fachgerechten Entsorgung zu. Über Sammelstellen und deren Öffnungszeiten können Sie sich bei Ihrer zuständigen Verwaltung informieren.

● Garantie und Service

● Garantieerklärung

Wir gewähren 3 Jahre Garantie auf dieses Produkt. Bitte Kassenbon als Nachweis aufbewahren. Das Produkt wurde sorgfältig produziert und vor Auslieferung gewissenhaft geprüft. Die Garantieleistung gilt nur für Material- oder Fabrikationsfehler bei sachgemäßer Verwendung. Die Garantie erlischt bei Fremdeingriff. Ihre gesetzlichen Rechte werden durch diese Garantie nicht eingeschränkt. Im Garantiefall mit der Servicestelle in Verbindung setzen.

● Serviceadresse

MTS Group Inter-Union Technohandel GmbH

Carl-Benz-Straße 2
76761 Rülzheim
GERMANY

E-Mail: servicecenter@mts-gruppe.com

IAN 482994_2410

Bitte halten Sie für alle Anfragen den Kassenbon und die Artikelnummer (IAN 482994_2410) als Nachweis für den Kauf bereit.

Model-No.: DIS-182

● Hersteller

MTS Group Inter-Union Technohandel GmbH

Carl-Benz-Straße 2
76761 Rülzheim
GERMANY

● EU-Konformitätserklärung



Produkt entspricht den produktspezifisch geltenden europäischen Richtlinien. Die EU-Konformitätserklärung kann beim Hersteller angefordert werden.

Die aktuellste Version der Bedienungsanleitung kann auch als pdf-Datei von unserer Homepage unter dem Link: <http://iuqr.de/DIS182> heruntergeladen werden.

MTS Group
Inter-Union Technohandel GmbH

Carl-Benz-Straße 2
76761 Rülzheim
GERMANY

Model-No.: DIS-182

Version des informations · Stand der
Informationen: 02/2025

